



BRIDGE

L'alternance transfrontalière dans la Grande Région
Guide à destination des entreprises

L'alternance transfrontalière

“

Votre entreprise recherche-t-elle des professionnels qualifiés, multilingues et mobiles ? BRIDGE promeut un modèle d'étude attrayant qui soit le mieux adapté à vos besoins en tant qu'entreprise opérant au niveau transfrontalier.

”



L'objectif de ce guide est de fournir des informations précieuses sur l'enseignement supérieur transfrontalier en alternance dans la Grande Région. Nous attirons votre attention : la situation juridique concernant cette thématique est sujette à de fréquentes modifications. Par conséquent, les informations contenues dans ce guide sont soumises à une clause de non-responsabilité.

© 12/09/2022

Sommaire

1. Introduction	7		
2. Informations générales	8	●	
2. 1. Le modèle d'étude	8		
2. 2. L'offre d'études	9	●	
3. Les établissements partenaires	12		
3. 1. DFHI / ISFATES	12	●	
Présentation de l'offre	12		
• Master Management Sciences	13		
• Master génie mécanique	13	●	
• Master ingénierie des systèmes intelligents communicants et énergies	13		
• Master génie civil et management en Europe	13	●	
Fonctionnement et démarches	14		
Contacts	19	●	
3. 2. Hochschule Trier	20		
Présentation de l'offre	21		
• Bachelor en électrotechnique	21		
• Master en électrotechnique	21	●	
Fonctionnement	22		
Démarches administratives	23		
Contacts	28		
3. 3. Université de Lorraine	30		
Présentation de l'offre	30		
• Le Diplôme Universitaire B2 allemand – Spécialité allemand des affaires	31		
• Le Master Management franco-allemand en formation continue	31		
Fonctionnement	33		
Démarches administratives	36		
Contacts	38		
3. 4. HERS	40		
Présentation de l'offre	40		
• Master en gestion de chantier, construction durable	41		
Fonctionnement	42		
Démarches administratives	43		
Contacts	45		
3. 5. HEPL	46		
Présentation d'offre	46		
• Master en Gestion de Production	47		
• Master en Facility Management	49		
• Formation Continue en Facility Management	51		
Démarches administratives	52		
Contacts	53		
4. Conclusions et perspectives	54		

Partenaires opérationnels



Trier University
of Applied Sciences



htw saar

Hochschule für
Technik und Wirtschaft
des Saarlandes



Haute Ecole de la Province de Liège

Introduction



Ce guide a été réalisé dans le cadre du projet Interreg BRIDGE. Il contient des informations sur les études transfrontalières en alternance dans la Grande Région et est destiné aux entreprises souhaitant accueillir des étudiant·e·s étranger·ère·s. Cinq établissements de l'enseignement supérieur ont travaillé de concert afin de faciliter l'accueil des étudiant·e·s inscrit·e·s à une formation en alternance transfrontalière. Ce modèle de formation combine une phase théorique et une phase pratique, qui seront donc réalisées dans deux pays différents (dans la Grande Région).

Le concept des études en alternance transfrontalière offre de nombreux avantages aux entreprises et permet une formation optimale, tant sur le plan professionnel qu'interculturel. Les étudiant·e·s pourront appliquer leurs connaissances nouvellement acquises dans les phases pratiques. Ils/elles seront, par conséquent, mieux intégré·e·s sur le marché de l'emploi interrégional.

De plus, ce type d'études favorise la poursuite de formations continues au niveau transfrontalier, ainsi que l'apprentissage des langues étrangères. À cette fin, [le diplôme universitaire « DU B2 allemand - Spécialité allemand des affaires »](#) a été mis en place à l'Université de Lorraine.

Ce guide vous présente nos offres de formations en alternance transfrontalière, ainsi que les possibilités concrètes de coopération et les procédures de recrutement des étudiant·e·s. Il détaille les particularités administratives à prendre en compte et les étapes nécessaires à la réussite de sa mise en œuvre.

Informations générales

Le modèle d'étude

Compréhension commune du modèle d'étude

Le modèle d'alternance varie d'un pays à l'autre. En effet, l'apprentissage en alternance est soumis à la législation nationale de chaque pays. Chacun définit et conçoit l'enseignement en alternance selon ses propres réalités.



Dans le cadre du présent projet, nous définissons l'alternance comme une formation qui se base, d'une part, sur des connaissances théoriques acquises dans un établissement d'enseignement, et d'autre part, sur des connaissances pratiques acquises dans un milieu professionnel privé ou public. Cette particularité de deux lieux d'apprentissage à la fois distincts et fortement liés est un point central dans l'approche pédagogique des formations en alternance.

L'offre d'études

Aperçu de l'offre de programmes d'études

Les établissements d'enseignement supérieur proposent des programmes d'études dans les domaines du management, de l'ingénierie et de la technique.

Concrètement, [les programmes d'études](#) suivants sont proposés :

Economie et gestion : Master en Management Franco-Allemand dispensé en formation continue et à distance, et Master Management Sciences (htw saar) ; Master Facility Management (HEPL)

Ingénierie et technique : Master Génie Mécanique, Master ingénierie des systèmes intelligents communicants et énergies et Master Génie Civil et management en Europe (htw saar et Université de Lorraine); Master en gestion de production (HEPL) ; Master en gestion de chantier (HÉRS) ; Bachelor Elektrotechnik Dual et Master Elektrotechnik (HS Trier)

Langue : DU « B2 allemand - Spécialité allemand des affaires » (Université de Lorraine)



Les programmes d'études transfrontaliers ont été sélectionnés sur base des attentes et des besoins des entreprises. Dans le cadre du projet BRIDGE, des questionnaires ont été élaborés et envoyés à des entreprises afin de définir et combler leurs besoins, notamment en termes de processus de recrutement, d'accueil et de suivi de l'étudiant.e, de durée et de rythme de la phase pratique.

En outre, des groupes de travail sont régulièrement organisés avec les entreprises et les représentants des institutions pour faciliter l'échange d'idées, la communication et la collaboration. Ces réunions de groupes ont été et continueront à être

organisées de façon hybride ou par visioconférence. Toutes les entreprises intéressées sont invitées à y participer.

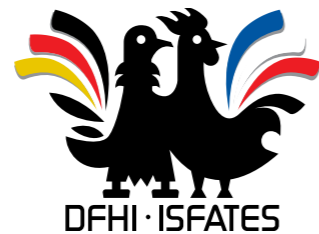
Enfin, en tant qu'entreprise, vous avez également la possibilité de signer des accords de coopération avec les établissements d'enseignement supérieur. Ces accords visent à poser les bases d'une coopération fructueuse pour en favoriser la poursuite. Les accords de coopération présentent diverses informations, telles que le nom du programme, le nom de l'entreprise et le nom de l'établissement d'enseignement supérieur. Ces informations restent bien sûr confidentielles.



Les Établissements Partenaires

DFHI / ISFATES

htw saar et Université de Lorraine



htw saar



Présentation de l'offre

L'Institut supérieur franco-allemand de techniques, d'économie et de sciences (ISFATES) est le fruit d'une coopération entre la Hochschule für Technik und Wirtschaft de la Sarre (htw saar) et l'Université de Lorraine.

Grâce aux phases d'études en France et en Allemagne, dans les domaines de l'ingénierie ou des sciences, les étudiant·e·s obtiennent un savoir-faire professionnel, des compétences interculturelles et, en plus de l'anglais, des compétences linguistiques franco-allemandes.

Concernant les deux années d'études du Master, les étudiants suivent leurs cours la première année à la htw saar à Sarrebruck et la deuxième année à l'Université de Lorraine à Metz.



L'ISFATES permet de concilier à la fois expérience professionnelle internationale et études universitaires dans le cadre des programmes d'étude en alternance suivants :

- [Master en Management Sciences](#)
- [Master en génie mécanique](#)
- [Master en ingénierie des systèmes intelligents communicants et énergies](#)
seulement en deuxième année du master
- [Master en génie civil et management en Europe](#)
seulement en deuxième année de master

Pour de plus amples informations sur le fonctionnement et les démarches à suivre, consultez le chapitre ci-dessous.



Fonctionnement et démarches



Temps de présence dans l'entreprise

Le temps de présence des étudiant.e.s en entreprise dépend de l'année d'application de l'alternance et de la filière :

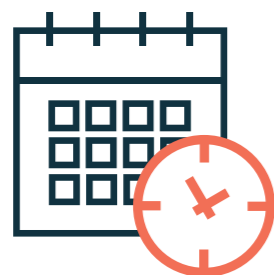
Master 1 (octobre à août) : Master 2 (dès septembre) :

Les étudiant.e.s travaillent jusqu'à deux jours par semaine dans l'entreprise pendant les périodes d'enseignement, puis à temps plein pendant les vacances universitaires. Le rythme de l'alternance sera défini précisément entre les responsables pédagogiques, l'entreprise et l'étudiant.e.

L'alternance diffère selon les filières et leurs spécialisations :

En ingénierie, elle se caractérise par une présence en entreprise de trois périodes de trois semaines entre septembre et mars, suivi d'un projet de fin d'étude de 6 mois à temps plein.

En Management Sciences, le rythme de l'alternance dépend de la spécialité choisie, mais la présence en entreprise s'établit entre 2 à 3 semaines par mois sur toute l'année universitaire.



Conventions

Contrats



Modèle du contrat en Master 1 du 01.10 au 31.08 :

Concernant les étudiant.e.s en Master 1, suivant leurs enseignements à la htw saar, un contrat d'études tripartite est conclu entre la htw saar, l'entreprise et l'étudiant.e.

PAYS DE L'ENTREPRISE	MODÈLE DU CONTRAT (HTW SAAR, ENTREPRISE,ÉTUDIANT·E)
Entreprise allemande	Contrat Cursus d'études en alternance international
Entreprise française	Convention de stage pour les cursus d'études en alternance
Entreprise luxembourgeoise	Contrat Cursus d'études en alternance international
Entreprise belge	

En plus du contrat d'études pour étudiant.e, un contrat de coopération est signé entre l'entreprise et la htw saar.

Modèle du contrat en Master 2 :

Pour les étudiant.e.s en M2 suivant leurs enseignements à l'Université de Lorraine, un contrat d'études tripartite est également conclu entre l'Université de Lorraine, l'entreprise et l'étudiant.e pour la période d'une année débutant le 01/09.

PAYS DE L'ENTREPRISE	MODÈLE DU CONTRAT (UNIVERSITÉ DE LORRAINE, ENTREPRISE ET ETUDIANT·E)
Entreprise allemande	Convention de stage
Entreprise française	Convention de stage ou contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation
Entreprise luxembourgeoise	Contrat Cursus d'études en alternance international
Entreprise belge	

Il convient de préciser qu'une convention de stage est conclue pour une année universitaire, durant laquelle l'étudiant s'engage à prester 924 heures maximum en entreprise. Le contrat d'apprentissage ou de professionnalisation est conclu pour une année universitaire, durant laquelle l'étudiant s'engage à rester huit à neuf mois en entreprise.

P
R
A
T
I
Q
U
E

Coûts et rémunération

Il ne faut pas payer de frais à la htw saar pour les études en alternance. Les entreprises doivent proposer aux étudiant.e-s une rémunération appropriée (indemnité de formation), correspondant au profil du parcours de formation et permettant une qualité de vie au quotidien.

Pour le Master 2, c'est l'Université de Lorraine qui se charge des démarches. Aucun frais n'est demandé si une convention de stage est signée, mais des indemnités obligatoires seront dues pour tout stage d'une durée supérieure à 8 semaines.

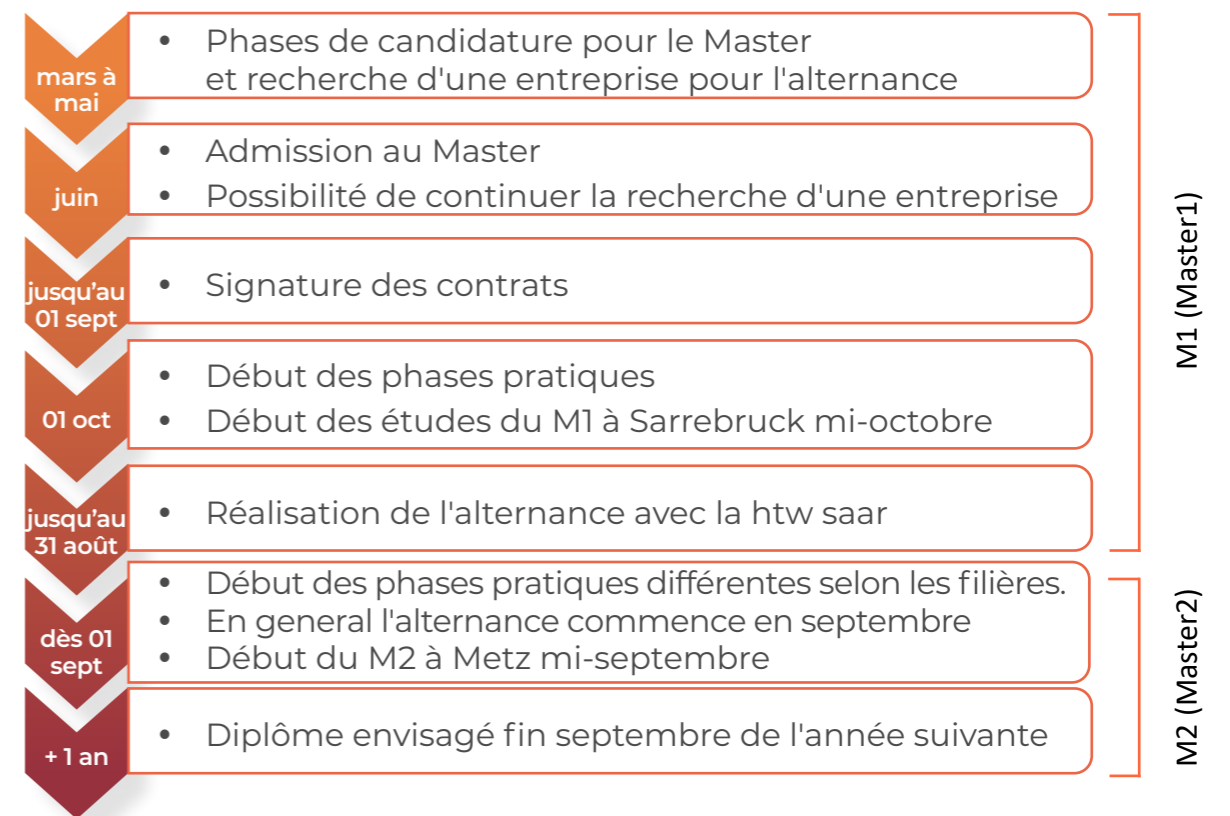
En cas de signature d'un contrat d'apprentissage ou d'un contrat de professionnalisation avec une entreprise française, ce sont les règles nationales qui s'appliquent pour la rémunération de l'étudiant.e. Le coût de la formation universitaire peut être pris en charge par l'opérateur de compétence (OPCO) sur demande de l'entreprise.



Candidature

Déroulement

De la première manifestation d'intérêt jusqu'à la réalisation



Les étudiant.e-s peuvent réaliser leur alternance dans une même entreprise sur une ou deux années durant leur Master, selon la filière, et sous certaines conditions liées à l'accord de coopération entre la htw saar et l'Université de Lorraine.

Informations

Offres d'emploi

Contenu et missions

Durant l'alternance, les étudiant·e·s doivent réaliser un projet en lien avec leur filière, qui donnera lieu à une évaluation. Le sujet se définit conjointement avec les référents de l'entreprise et de l'université. Il doit montrer un aspect scientifique adéquat, en complément de compétences pratiques.

Matching entre étudiant·e·s et entreprises

Pour décrocher une alternance, les étudiant·e·s postulent généralement en répondant à des offres d'emploi/de stage, ou en posant des candidatures spontanées. Contactez-nous si vous souhaitez publier vos offres d'emploi sur le portail emploi de l'Institut supérieur franco-allemand de techniques, d'économie et de sciences (l'ISFATES) ou de la htw saar. Les membres de l'association *les Amis de l'ISFATES* profitent des offres correspondantes (p. ex. publication gratuite des offres d'emploi sur le portail emploi de l'ISFATES, accès privilégié aux curriculum vitæ, participation au salon PraktISFATES).

Coopération DFHI/ISFATES avec les entreprises

L'ISFATES/DFHI travaille en étroite collaboration avec des entreprises et des organisations de différents secteurs. Différentes possibilités de coopération s'offrent aux entreprises pour entrer en contact avec les étudiant·e·s et les diplômé·e·s, et trouver de futur·e·s collaborateur·rice·s.

L'alternance est une possibilité parmi d'autres.



Contacts

Contact première année de Master:

Dorothee RENNEN
DFHI-contact entreprise
Tél. : +49 (0)681-5867 262
dorothea.rennen@htwsaar.de

Judith WÖRZ-BECKER
(jusqu'au 31/12/2022)
Coordinatrice BRIDGE
Tél. : +49 (0)681-5867 99135
judith.woerz-becker@htwsaar.de

Contact deuxième année de Master:

Sylvie FUCHS
Service administrative
Tél. : +33 (0)3 72 74 88 89
sylvie.fuchs@univ-lorraine.fr

Jean-Marc PHILIPPE
Responsable pédagogique
jean-marc.philippe@univ-lorraine.fr

Vous trouvez de plus amples informations [ici](#).



Hochschule Trier



Présentation de l'offre

Lieu d'innovatoin



L' *Hochschule Trier* est un lieu d'exception dédié à l'apprentissage pratique, la recherche et l'enseignement orienté vers l'avenir. Avec environ 7.000 étudiant·e·s, elle fait partie des plus grandes écoles supérieures de sciences appliquées de Rhénanie-Palatinat, situées au centre de l'Europe, aux frontières du Luxembourg et de la France. C'est un lieu d'innovation, de travail artistique et scientifique. Une infrastructure à la pointe de la technologie et des laboratoires bien équipés offrent aux étudiant·e·s des possibilités idéales d'apprentissage et de recherche.

Bachelor en électrotechnique

L' *Hochschule Trier* propose le cursus de *bachelor* en alternance en électrotechnique (dual Bac.Eng.). Le *Bachelor* en alternance en électrotechnique (dual Bac.Eng.) est également proposé au-delà des frontières en cas d'intérêt.

Il existe deux orientations à partir du 4^{ème} semestre : "Automation et Énergie" (AE) et "technologie de l'Information et Électronique" (IE).

Vous trouverez de plus amples informations sur le site Web de l' *Hochschule Trier* :

[Bachelor-sg-technik](#)

Master en électrotechnique

Au niveau master, la filière électrotechnique (M.Sc.) peut être suivie selon le modèle "praxisintegriert", soit intégré à la pratique.

[Master-sg-technik](#)

En cas d'intérêt, une extension de l'offre à d'autres cursus en alternance en ingénierie peut être envisagée.



Fonctionnement

➤ Déroulement dans le temps

Il existe deux modèles d'études : le modèle « ausbildung-integriert » et le modèle « praxisintegriert ». Dans les deux modèles, l'entreprise et l'étudiant·e concluent un contrat avant le début des études. Les études en alternance commencent toujours dans l'entreprise.

Intégré à la formation
« *ausbildungsintegriert* »
contrat de formation

Un contrat de formation est conclu entre l'entreprise et l'étudiant·e. Les étudiant·e·s qui optent pour le modèle « ausbildungsintegriert » commencent leur formation en entreprise un an avant de s'inscrire aux études. Ils étudient en parallèle à l'école professionnelle en Allemagne. Pendant la période d'études, la formation est complétée pendant les vacances semestrielles. Il n'est pas possible de réduire la durée de la formation. Le salaire est perçu en permanence, c'est-à-dire également pendant les congés.

Intégré à la pratique
« *praxisintegriert* »
contrat de stage

Dans le modèle « praxisintegriert », l'entreprise convient avec l'étudiant·e d'une période avant le début des études, qui constitue la première phase pratique en entreprise. La durée habituelle est de six semaines. Pendant les études, l'étudiant·e travaille dans l'entreprise pendant les vacances semestrielles. Il/elle reçoit un contrat de stage ou des contrats temporaires à durée déterminée pour les heures de travail prestées dans l'entreprise.

Intégration



Démarches administratives



Devenir partenaire de coopération

Si vous décidez de devenir un partenaire, le/la responsable de la filière concernée examinera la question d'une possible coopération. Pour le modèle « ausbildungsintegriert », une concertation avec la chambre allemande ou luxembourgeoise concernée est également nécessaire.

Si rien ne s'oppose à une coopération, l'établissement d'enseignement supérieur et l'entreprise concluent un contrat qui détermine divers éléments, tels que le calendrier, les obligations des partenaires contractuels, les interlocuteurs pour les études en alternance.

Il est à noter qu'un modèle de contrat de coopération peut être demandé au préalable à la collaboratrice du projet.

Coopération

Candidature

Sélection des candidats & admission aux études



Les personnes intéressées par ce type d'études postulent dans un premier temps auprès de l'entreprise coopérante. La sélection des candidats s'effectue par le partenaire de coopération sur base des conditions d'admission de l' *Hochschule Trier* et des exigences de la filière concernée.

Il est recommandé de publier l'offre de stage suffisamment tôt. Si les études doivent être complétées par une formation, il est judicieux de s'orienter sur les périodes de candidature habituelles en Allemagne. Les entreprises allemandes peuvent, contrairement aux entreprises luxembourgeoises, dresser un contrat quelques mois avant le début de la formation. La sélection des candidats commence donc, souvent, dès l'automne de l'année précédente.

Les étudiant·e·s sélectionné·e·s postulent ensuite pour les études en alternance à la Hochschule Trier. À cette étape, il faut tenir compte des délais à respecter et des exigences ou conditions spécifiques à chaque filière. Le contrat de formation ou de stage conclu avec l'entreprise de coopération doit être joint au dossier de candidature.

Conditions

Conditions de formation



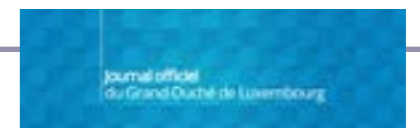
Dans l'entreprise coopérante, une personne de contact est à la disposition des étudiant·e·s pour assurer un suivi. Ce contact est responsable de la mise en œuvre du concept d'études dans l'entreprise et échange régulièrement avec les responsables respectifs de l'institution (université ou haute école).

D'autres conditions doivent être respectées pour le modèle d'études « *ausbildungsintegriert* ». Les conditions générales d'une formation professionnelle transfrontalière dans la Grande Région doivent être prises en compte. Les possibilités de mise en œuvre d'un cursus transfrontalier du type « *ausbildungsintegriert* » sont donc limitées.

Il est à souligner que la formation doit être compatible avec les études. Par ailleurs, seules les professions de formation dont la liste est établie chaque année par le règlement grand-ducal sur la formation professionnelle entrent en ligne de compte.

Un résumé de l'ADEM (agende pour le développement de l'emploi) et du Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse (MENJE) du 08.02.2018 sur la procédure à suivre pour un apprentissage transfrontalier est disponible sur [adem](https://adem.lu)

Le règlement actuel du 06.08.2021 est publié sur : [legilux](https://legilux.lu)



Règlement

ADEM



Avant de commencer la formation, les points suivants doivent être pris en compte :

- ◆ Autorisation du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse
- ◆ Autorisation du service de l'emploi luxembourgeois
- ◆ Autorisation par les chambres compétentes

Chambres des Métiers

La Chambre de Métiers est responsable de la formation d'électricien. En plus de l'enregistrement du contrat d'apprentissage auprès de l'*Arbeitgeberkammer* (Chambre des Employeurs) ou du ministère compétent, une copie doit être transmise à l'*Arbeitnehmerkammer* (Chambre des Travailleurs) et à l'institution étrangère chargée de la formation théorique du jeune.

Si vous souhaitez mettre en place une coopération pour le modèle d'études en alternance du type « *ausbildung-sintegriert* », une étroite concertation avec la Chambre luxembourgeoise compétente et son homologue allemande est nécessaire.

Chambres de Commerce

Dans la pratique, lorsque les conditions formelles répondent au droit luxembourgeois, une visite commune de l'entreprise est effectuée par la CC du Grand-Duché du Luxembourg (Chambre de commerce) et la CCI de Trèves (Chambre de Commerce et Industrie). Cette visite permet à la Chambre de Commerce de déterminer l'aptitude à la

Contrat d'apprentissage

formation, et à la CCI de Trèves de vérifier la comparabilité avec la formation allemande. Un accord-cadre existe également entre la CCI de Trèves et la Chambre de Commerce du Luxembourg depuis 2022.

Si les conditions sont remplies, un contrat d'apprentissage est enregistré auprès de la CC et transmis à la CCI de Trèves pour un suivi ultérieur, qui convoquera le moment venu aux examens dans le métier de formation. Les apprentis sont, si possible, formés conformément au droit luxembourgeois et contrôlés conformément au droit allemand. L'admission à l'examen se fait en "externe" (examen externe selon l'article 45, paragraphe 2 de la BBiG ou l'article 37, paragraphe 2 du HwO).

Veillez noter qu'il n'existe aucune base légale permettant de proposer des formations transfrontalières de niveau Bachelor intégralement sous contrat d'apprentissage, afin de couvrir ainsi la durée totale de formation (formation plus études) avec un seul contrat. Si la période de formation dans une entreprise est achevée avec succès, un contrat de stage est établi jusqu'à la fin des études.



Ccontacts

Si vous êtes intéressé.e par une coopération avec notre université, vous pouvez prendre contact avec nous. Nous vous ferons parvenir de plus amples informations.

HOCHSCHULE TRIER

Anja Carton

Koordination Duale Studiengänge an der Hochschule Trier

E-mail :

A.Carton@hochschule-trier.de

Tel. : +49 (0)651-8103 209

Prof. Dr. Dirk Brechtken

Responsable du programme pour étudiants

E-Mail: Brechtken@etech.hochschule-trier.de

Tél. : +49 (0)651-8103 312

**Chambre des Métiers (HWK)
Trèves / Petra Kollmann**

E-mail : pkollmann@hwk-trier.de
info@hwk-trier.de

Tél. : +49 (0)651-207 0

**Chambre de Commerce
et d'Industrie de Trèves**

E-mail : service@trier.ihk.de

Tél. : +49 (0)651-9777 0

**Chambre des Métiers
Luxembourg**

Marina Berchem

E-Mail : marina.berchem@cdm.lu

Tél. : +352- (0)42 67 67 - 228

**Chambre de Commerce
Luxembourg**

Département de la
formation professionnelle

E-mail : Formprof@cc.lu

Tél. : +352 (0)42 39 39 - 210

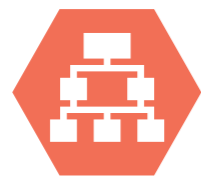
Vous trouvez de plus amples informations [ici](#) ou [ici](#).

Informations



Université de Lorraine

Diplôme



Présentation de l'offre

Formations

L'Université de Lorraine (UL) propose [plus de 200 formations](#) en alternance dans une grande variété de domaines d'études (y compris les filières ISFATES présentées au début du guide). Parmi les 42 composantes de l'Université (c'est-à-dire école, faculté, institutions, Unité de Formation et de Recherche), 30 composantes offrent des formations en alternance : les 8 Instituts Universitaire de Technologie (IUT), les 2 Instituts d'Administration des Entreprises (IAE), les 11 Écoles d'ingénieur, la plupart des UFR (Unité de recherche et de Formation) et certaines Facultés.

Au total, différents types de diplômes sont proposés en alternance, notamment des BUTs (Bachelors Universitaires de Technologie), auparavant DUTs (Diplômes Universitaires de Technologie) ; des Licences Professionnelles ; des Masters et des Diplômes d'ingénieur.



© Conférence des présidents d'université – Université de Lorraine/David Pell.

Compte tenu de sa situation géographique proche de la frontière luxembourgeoise, allemande et belge, l'Université de Lorraine présente un fort intérêt pour l'apprentissage transfrontalier.

De plus, dans le cadre du projet, deux nouvelles formations accessibles en formation continue ont été mises en place et débuteront en septembre 2022 ¹ :

- [Le Diplôme Universitaire B2 allemand – Spécialité allemand des affaires](#)
- [Le Master Management franco-allemand en formation continue](#)

Les deux formations sont proposées à **100% à distance**, ce qui permet surtout aux salariés (transfrontaliers) de compléter leurs compétences tout en travaillant et sans se déplacer.

Diplôme Universitaire B2 allemand

Spécialité allemand des affaires

Le Diplôme Universitaire B2 allemand – Spécialité Allemand des affaires est une formation de 210 heures qui se focalise sur l'allemand des affaires et sur l'application de la langue liée à la pratique dans un contexte professionnel.

Elle se déroule de septembre à juillet et comprend 6 modules de 35 heures. Chaque semaine, 7 heures de cours sont prévues : le mardi, le jeudi soir et le samedi matin. Tous les cours se donnent en distanciel, mais en présence de l'enseignant. Le DU prévoit également un stage en entreprise de 6 à 8 semaines suivi par un rapport en allemand. Les salariés ont la possibilité de rester dans leur entreprise et de rédiger un rapport en allemand en lien avec leurs missions.

Pour plus d'informations sur le DU, consultez [le flyer](#) de la formation.

Master Management franco-allemand

En formation continue

Le Master en Management franco-allemand, dispensé en formation continue et à distance, est un programme d'études ayant pour vocation de former des cadres internationaux spécialisés en management interculturel franco-allemand.

La formation comprend 450 heures étalées sur deux années, chaque année correspondant à un semestre. Elle se déroule entre septembre et juin, et se divise en 6 modules qui couvrent tous les champs disciplinaires en gestion (management). Chaque semaine, 8 heures de cours sont prévues : deux soirs par semaine et le samedi matin. Une attention particulière est accordée à la maîtrise de l'allemand dans un contexte professionnel. 50 % des cours sont dispensés en allemand, en partenariat avec des établissements d'enseignement supérieur allemands.

À la fin de la formation, les étudiant-e-s doivent présenter un mémoire pour décrocher leur diplôme de Master. Pour la rédaction, les étudiants s'appuieront sur leur entreprise d'accueil et choisiront une problématique en lien avec leur activité professionnelle.

Vous trouverez plus d'informations sur [le flyer](#) de la formation.



Fonctionnement

Alternance transfrontalière

Bien qu'il y ait un grand intérêt pour l'alternance transfrontalière, il existe encore des contraintes juridiques liées au financement. En effet, la formation théorique dans une université française dans le cadre d'un cursus en alternance est financée par la taxe d'apprentissage, que les entreprises françaises doivent payer chaque année.

Étant donné que les entreprises étrangères ne s'acquittent pas de cette taxe, **il n'est pas possible d'envisager des contrats de formation classiques** (contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation) avec des entreprises étrangères.

À l'heure actuelle, l'entreprise a la possibilité de conclure

une convention de formation continue.

L'entreprise étrangère doit d'abord embaucher le jeune sous CDD (contrat à durée déterminée), puis signer une convention de formation continue, qui l'oblige à payer les frais de la formation théorique française. Les coûts lui seront facturés par l'université et varieront en fonction du cursus et du diplôme.

Sous des conditions spéciales² et si la phase pratique comprend un maximum de 6 mois (pas plus de 924 heures au total) dans l'entreprise, il est possible de conclure une convention de stage. L'étudiant-e a le statut de stagiaire au sein de l'entreprise.

L'ALTERNANCE TRANSFRONTALIÈRE AVEC L'ALLEMAGNE :

Une initiative a été lancée afin d'établir un nouvel accord sur l'apprentissage transfrontalier entre la France et l'Allemagne. Ce nouvel accord réglerait la question du financement de l'apprentissage transfrontalier et proposerait un modèle de contrat clarifiant les questions liées aux conditions de travail, à la rémunération, à la santé et à la sécurité au travail ainsi qu'à la protection sociale de l'apprenti. Ce nouveau dispositif est attendu pour la rentrée 2023.

Alternance

Distanciel



Diplôme Universitaire B2 allemand Spécialité allemand des affaires

La formation est ouverte du niveau bachelier au niveau master, niveau 7 (Bac +5). Les candidats doivent avoir un niveau B1 ou un bon niveau A2 en allemand.

Le DU sera proposé à un groupe de 20 personnes maximum. Alors que les cours se déroulent à distance, l'enseignant est toujours présent durant les séances. Cette organisation permet d'assurer une qualité satisfaisante des enseignements à dispenser, compte tenu, notamment, de l'importance à accorder à l'expression orale et à la nécessité d'une participation active des étudiant·e·s professionnel·le·s dans le cadre des cours.

Pour les 5 premiers modules, les compétences du candidat sont évaluées dans le

cadre du contrôle continu. Pour valider le module 6, les candidats doivent réussir le test B2 « [DCL](#) » (Diplôme de Compétence en Langue, s'appuyant sur le cadre européen commun de référence pour les langues).

La validation est obligatoire pour l'obtention du diplôme universitaire ; deux essais sont possibles. Par ailleurs, dans le cadre de ce module 6, la rédaction d'un mémoire en allemand de 25 à 30 pages maximum (avec annexes) est exigée.

Les coûts du DU s'élèvent à 630 € (3 euros l'heure) pour un·e étudiant·e en formation initiale et 4620 € (22 euros l'heure) pour un professionnel (avec participation au test DCL – 2 essais).



Master Management franco-allemand en formation continue

Le Master en management franco-allemand en formation continue est ouvert aux titulaires d'un diplôme bac+4, équivalent à 240 crédits (ECTS).

Pour les professionnel·le·s ayant un niveau licence, il est également possible d'obtenir un accord favorable de la commission de Validation des Acquis Professionnels (VAP). De plus, un niveau B2 ou bon niveau B1 en allemand et en français est nécessaire afin de suivre les cours. Aucun prérequis n'est exigé en gestion (management).

La formation sera proposée à des groupes de 12 à 15 étudiant·e·s. Les cours en allemand seront dispensés par des professeur·e·s des établissements partenaires (Hochschulen) allemands.

Les modules sont évalués dans le cadre du contrôle continu. Un stage ou une phase pratique en entreprise est prévu. Les professionnel·le·s peuvent rester dans leur propre entreprise. Pour la rédaction du mémoire (60 à 80 pages en moyenne), les candidat·e·s s'appuieront sur leurs missions professionnelles quant aux choix de la problématique.

Le coût de la formation s'élève à 6600 € (+ frais d'inscriptions) pour les deux années. Étant donné que la formation est inscrite au Répertoire national de certifications professionnelles (RNCP, les salariés peuvent bénéficier du Compte Personnel de Formation (CPF). Visitez [le site de l'IAE Metz](#) pour plus d'informations sur le financement d'une formation continue.



Démarches administratives



Alternance transfrontalière

Les dispositions et modalités varient selon chaque composante et formation.



Diplôme Universitaire B2 allemand Spécialité allemand des affaires

Les candidatures au DU sont ouvertes chaque année entre le 15 mars et le 15 juin. Pour la rentrée 2022-2023, il est possible de déposer sa candidature jusqu'au 6 septembre.

Les candidatures (lettre de motivation et CV) doivent être envoyées à Patrick Barthel, responsable pédagogique de la formation : patrick.barthel@univ-lorraine.fr.

Toutes les informations concernant les délais se trouvent également sur le site Web de l'IAE Metz – onglet « [candidater](#) ».

La sélection se fait sur base d'un dossier et d'un entretien en ligne. Il incombe aux personnes souhaitant s'inscrire de prouver leur niveau A2 ou B1 en allemand.



Candidatures



Master Management franco-allemand en formation continue

La phase de candidature a lieu chaque année entre le 15 mars et le 15 juin. Pour la rentrée 2022-2023, il est possible de déposer sa candidature jusqu'au 6 septembre.

Les candidatures doivent être envoyées à Patrick Barthel (patrick.barthel@univ-lorraine.fr), responsable pédagogique du Master et Giovanna Gugole (giovanna.gugole@univ-lorraine.fr), gestionnaire administrative.

L'inscription se fait via le site Web de l'IAE Metz. Les

candidat-e-s sont invité-e-s à compléter un dossier d'inscription.

Toutes les informations concernant les délais et le processus de candidature se trouvent sur le site Web de l'IAE Metz – onglet « [candidater](#) ».

Les candidat-e-s reçu-e-s sur dossier passeront un entretien en ligne à la fin du mois de juin ou mi-septembre (un courriel leur sera envoyé pour définir la date de l'entretien).



Informations



Contacts

Contact
Patrick BARTHEL

MAISON DE L'UNIVERSITE
Université de Lorraine,
CFALOR -
Centre Franco-Allemand de Lorraine
Île du Saulcy - BP 80794
F-57012 Metz Cedex 01
Tél. : +33 (0)3 72 74 00 26

Vous trouvez de plus amples informations [ici](#).



HERS

Haute École Robert Schuman



Présentation de l'offre

La Haute École Robert Schuman compte près de 2300 étudiants et propose actuellement 28 formations dans 5 domaines différents, à savoir le pédagogique, le paramédical, le social, les sciences & technologies et l'économique.

Parmi ces 28 formations tous domaines confondus, La Haute École Robert Schuman propose une seule formation en alternance et unique en Wallonie : le Master en Gestion de Chantier, construction durable.



Master en Gestion de Chantier, construction durable

Ce Master répond parfaitement à une demande criante du secteur de la construction en manque de main-d'œuvre très qualifiée. En effet, les professionnels de ce secteur sont formels : il manque cruellement de main-d'œuvre qualifiée dans leur secteur, et plus particulièrement des gestionnaires de chantier formés aux nouvelles technologies liées à de la construction durable.

La formation permet aux étudiant.e.s d'apprendre le rôle de gestionnaire de chantier et d'assurer l'exécution correcte des travaux dans le respect du contrat et du cahier des charges. Il veille également à la maîtrise des coûts et au respect des délais.



Fonctionnement



Cette formation, comptabilisant 120 [ECTS](#), dure 2 ans. Partageant son temps d'apprentissage entre l'entreprise et l'établissement scolaire, l'étudiant.e devra acquérir 60 ECTS en suivant des cours au sein de l'école et 60 ECTS au sein de l'entreprise. Après consultation des entreprises, la Haute École a pris le parti de subdiviser l'année académique en blocs de semaines de cours et en blocs de semaines en entreprise. Pratiquement, l'entreprise accueillera l'étudiant.e pendant 40 semaines sur l'ensemble de son cursus.

Elle n'est cependant pas obligée de former l'étudiant.e durant les deux années de son cursus. Elle peut accueillir l'étudiant.e que uniquement pour une année si elle le souhaite.

L'alternance entre les périodes en entreprise et à l'école permet une dynamique d'échanges entre les étudiant.e-s et les enseignants. Ce partage d'expériences permet à l'étudiant.e de développer une connaissance en adéquation permanente avec les besoins du monde professionnel.

Partage



Démarches administratives

Les étudiants suivant la formation du Master en Gestion de Chantier sont détenteurs d'un diplôme de bachelier dans un des domaines suivants : construction, électromécanique, architecture ou ingénieur industriel et de compétences suffisantes en construction ou en électromécanique. Le Master est également accessible à toute personne qui obtient une reconnaissance officielle de compétences professionnelles et d'acquis de l'expérience utiles.

Les étudiant.e-s postulent généralement en répondant à des offres d'emploi ou en envoyant des candidatures spontanées. Cependant, n'hésitez pas à nous faire part de vos offres d'emploi et/ ou de stages pour que l'on puisse les diffuser auprès de nos étudiant.e-s. Il est à noter que nos étudiant.e-s participent à un speed dating avec les entreprises annuellement, permettant ainsi à chacun d'entre eux de trouver ce qu'ils recherchent : un lieu stage ou un stagiaire.

Une convention académique/Convention cadre d'alternance est signée entre l'étudiant.e, l'entreprise et l'institution d'enseignement supérieur.

Convention cadre d'alternance:

[Arrêté du gouvernement](#) de la Communauté française portant approbation de la convention cadre d'alternance dans l'enseignement supérieur 22-02-2017, *Moniteur Belge* : 20-03-2017

[Décret](#) organisant l'enseignement supérieur en alternance.

Démarches

Elle modère surtout la partie pédagogique et contient les éléments suivants :

- **La liste des compétences** à acquérir dans l'entreprise et dans l'établissement scolaire
- **Le calendrier** des activités d'apprentissage et d'évaluation
- **Le statut de l'étudiant·e, les noms** du tuteur·rice en entreprise et du superviseur de l'établissement scolaire
- **Les engagements de chaque partie** en matière de sécurité, de couverture en cas d'accident du travail, de règlement du travail et de déontologie
- **Les responsabilités** de chaque partie en matière de suivi
- **La contribution** de chaque partie à l'évaluation et ses modalités pratiques
- **Le mode de règlement** des conflits et la possibilité de mettre fin à la dite convention



Si l'entreprise d'accueil le souhaite, et en accord avec l'institution d'enseignement supérieur, elle peut transmettre un document « d'accord de confidentialité » à signer par les trois parties (Institution d'enseignement supérieur, entreprise et étudiant·e). Celle-ci ne doit payer aucun frais spécifique à l'institution d'enseignement supérieur.

Parallèlement à la convention académique ou la convention d'alternance, l'étudiant·e signe un contrat de travail avec l'entreprise. Sur base de nos données actuelles, les contrats que peuvent signer les étudiant·e-s. sont les suivants :

PAYS DE L'ENTREPRISE	TYPES DE CONTRAT
Enterprise allemande	Convention de stage ou tout autre type de contrat
Enterprise française	
Enterprise luxembourgeoise	
Enterprise belge	Convention d'immersion professionnelle ou tout autre type de contrat

À la suite de potentiels changements en termes de réglementations en vigueur, d'éventuelles modifications ne sont pas à exclure dans le tableau ci-dessus.



Contacts

Haute Ecole Robert Schuman
Chemin de Weyler, 2
6700 Arlon - Belgique
Tél. : +32 (0)63 23 00 00
Mgc.info@hers.be



Vous trouvez de plus amples d'informations [ici](#).

HEPL

Haute École de la Province de Liège



Présentation de l'offre

Échanges

La Haute École de la Province de Liège (HEPL) est présente sur pas moins de [12 implantations \(campus et sites\)](#) réparties sur Liège et sa Province.

Forte de nombreux·ses encadrant·e·s (enseignants et non-enseignants), elle offre à plus de **9000 étudiant·e·s** une formation combinant aspects théoriques et expériences pratiques, grâce à des stages en milieu professionnel et de nombreuses rencontres avec des représentant·e·s des secteurs socio-économiques.

Dans le respect de ses **valeurs**, elle entend développer un enseignement innovant dans un cadre durable, propice aux échanges collaboratifs et à la mobilité, tout en favorisant l'épanouissement de chacun. Tout en restant une "École dans la Cité", la HEPL s'inscrit dans le cadre du processus de Bologne avec la volonté de **se tourner vers l'Europe et le monde**.



Master en Gestion de Production

Au terme des deux années de Master, le/la gestionnaire de production est amené·e à exercer ses compétences dans la grande majorité des secteurs industriels, au sein d'entreprises de toutes tailles.

Sa formation lui confèrera les compétences pour :

- ◆ **être un cadre technique** capable d'installer, améliorer et entretenir les unités de production, machines et installations techniques ;
- ◆ **être un décideur·se** qui applique ses connaissances des outils de gestion (planification, calcul des coûts, gestion de la maintenance, respect de la qualité...) pour optimiser la rentabilité des unités qu'il ou elle gère ;
- ◆ **être un·e manager** qui utilise ses qualités de communication et de gestion des ressources humaines dans le respect des règles sociales ;
- ◆ **être un·e leader** qui accélère la productivité au cœur de l'action économique, sociale et environnementale de l'entreprise.

La formation implique les domaines de connaissance suivants :

- L'amélioration continue des processus ;
- La gestion de projets ;
- La gestion de données techniques ;
- La planification et l'ordonnancement ;
- Le suivi qualité ;
- L'implication dans le changement vers l'usine 4.0.

Organisation

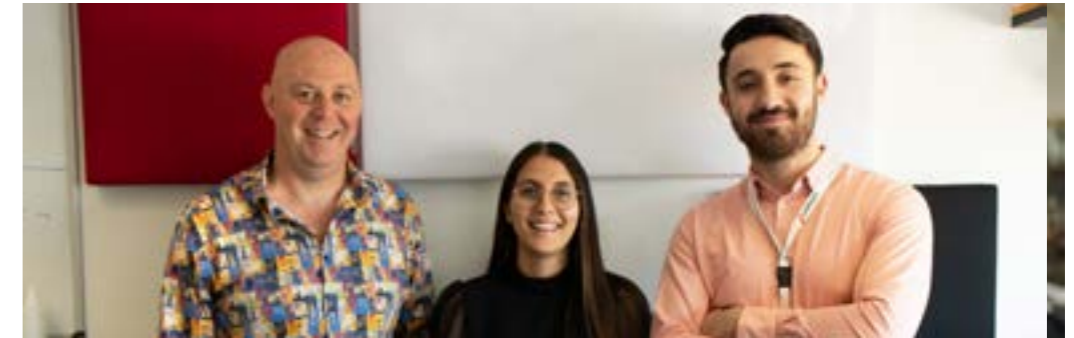
L'étudiant·e au cours du cycle est en formation en entreprise entre 150 et 200 jours. Il/elle alterne, en moyenne, à raison d'une semaine sur deux, des projets en entreprise et la formation académique à la Haute École, dans une dynamique collaborative entre les deux pôles de formations.



Contacts

Coordinateur du Master en alternance
en Gestion de production

M. Yannic WERA
Quai Gloesener 6
4020 Liège
yannic.wera@hepl.be



Master en Facility Management

Chargé·e de missions variées et stratégiques, le/la Facility Manager est résolument placé·e au cœur de l'entreprise. Ce·tte professionnel·le peut être amené·e à gérer des centaines de mètres carrés de surfaces, des centaines de milliers d'euros de budget de fonctionnement et d'investissement. Il/elle est un·e accélérateur·rice de la productivité au cœur de l'action économique, sociale et environnementale de l'entreprise.

Ces caractéristiques font de lui une personne clé dans la gestion stratégique de toute société.

Le *Facility Management*, c'est donc une nouvelle vision des services aux collaborateurs et à l'immobilier, un métier en pleine expansion. Ce métier complexe nécessite également un apprentissage sur le terrain et, par conséquent, un nouveau mode d'apprentissage : l'alternance.

Au terme des deux années de Master, le/la *Facility Manager* est amené·e à exercer ses compétences dans les secteurs suivants :

- l'industrie ;
- les moyennes et grandes entreprises ;
- les activités de services ;
- les services publics et mixtes, les organismes parastataux, les administrations.

En outre, le/la *Facility manager* peut être en charge de :

- la gestion de la sécurité (du bâtiment et des personnes)
- la gestion du catering, du nettoyage, des déchets
- la gestion énergétique, environnementale
- l'amélioration du bien-être des employés (nouvelles méthodes de travail, "flex office", télétravail, services aux personnes sur le lieu de travail, ...)
- la gestion de la flotte de véhicules (véhicules de société des employés, engins de chantier, camionnettes, ...)

Le rythme étant soutenu, l'étudiant·e apprend à s'organiser tout en se forgeant une expérience personnelle appréciable sur le marché du travail. Il/elle se familiarise à mi-temps avec les comportements des milieux professionnels.

L'équipe pédagogique, composée d'enseignant·e·s expérimenté·e·s et de spécialistes du secteur, s'attache à proposer, pour l'autre mi-temps, un cursus adapté à la demande du milieu professionnel.



Contacts

Coordinatrice du Master en alternance en Facility Management

Mme Nathalie TRAMONTE
Avenue Montesquieu, 6
Jemeppe-Sur-Meuse 4101
nathalie.tramonte@hepl.be



Formation Continue en Facility Management

Cette formation résulte d'une collaboration entre l'association belge [belfa](#) et le Centre de Coopération Technique et Pédagogique ([Cecotepe](#)), centre associé à La Haute École de la Province de Liège.

Après une introduction générale, la formation aborde, journée après journée, la majorité des thèmes dédiés au métier. Ceux-ci passent par les services liés aux bâtiments, tels que la sécurisation, la gestion des énergies

ou la gestion des entretiens, mais aussi sur des sujets comme la gestion des contrats et des documents, la gestion financière.

Privilégiant la qualité des interactions entre les participants et les formateurs, nous avons constitué des petits groupes de travail qui ne peuvent, en aucun cas, excéder 25 personnes. À chaque séance, un repas convivial favorise l'échange d'idées entre participants.

Frais de participation

L'inscription peut se faire pour l'ensemble de la formation ou pour certains modules choisis. Les prix sont exempts de TVA et incluent les notes électroniques, le café et les repas. La formation est agréée "chèques-formation", payable via 96 chèques-formation.

Inscription

L'inscription à l'ensemble des modules est la voie habituelle. Il est toutefois possible de s'inscrire uniquement à un ou plusieurs modules distincts. L'inscription se fait par mail avec les coordonnées complètes à l'adresse alain.de-lahaut@gmail.com

Formation Continue

Convention



Démarches administratives

Si vous désirez accueillir un.e étudiant.e dans un des deux masters en alternance de la Haute École de la Province de Liège, à savoir le Master en Facility Management ou le Master en Gestion de Production, nous vous détaillons ci-dessous les démarches à effectuer d'un point de vue

administratif.

Une convention académique ou convention cadre d'alternance doit être signée entre l'étudiant.e, l'entreprise et l'institution d'enseignement supérieur. Elle règle surtout la partie pédagogique et contient les éléments suivants :

- La liste des compétences à acquérir dans l'entreprise et dans l'établissement scolaire
- Le calendrier des activités d'apprentissage et d'évaluation
- Le statut de l'étudiant.e, les noms du tuteur.trice en entreprise et du superviseur.e de l'établissement scolaire
- Les engagements de chaque partie en matière de sécurité, de couverture en cas d'accident du travail, de règlement du travail et de déontologie
- Les responsabilités de chaque partie en matière de suivi
- La contribution de chaque partie à l'évaluation et ses modalités pratiques
- Le mode de règlement des conflits et la possibilité de mettre fin à ladite convention



Parallèlement à la convention académique / convention d'alternance, l'étudiant.e signe un contrat de travail avec l'entreprise.

Si votre entreprise se situe au Grand-Duché du Luxembourg, en France ou en Allemagne, ce contrat peut être une convention de stage ou tout autre type de contrat de travail. Si votre

entreprise se situe en Belgique, il faudra une convention d'immersion professionnelle ou tout autre type de contrat de travail.

L'entreprise ne doit payer aucun frais spécifique à l'institution d'enseignement supérieur. Les périodes prestées en entreprise sont rémunérées selon les termes du contrat.



Contacts

CECOTEPE ASBL
Frédéric Kotnik
Rue Cockerill, 101
B-4100 Seraing
Tél. : +32 (0)472 287797

Vous trouvez de plus amples informations [ici](#).

Conclusions et perspectives

Grâce au projet Bridge, nous souhaitons favoriser l'accès aux emplois frontaliers, et accroître la mobilité des personnes qualifiées, en assurant l'élaboration et la promotion de programmes d'études adéquats et en permettant la coopération transfrontalière dans la formation professionnelle. Les accords proposés avec les établissements d'enseignement supérieur sont des leviers supplémentaires pour faciliter la coopération.

Pour vous, entreprises de la Grande Région, la possibilité, tout d'abord de former, et ensuite d'engager sur le plus long terme, un personnel hautement qualifié d'une région limitrophe est un atout important dans votre développement et votre dynamique industrielle et économique.

De plus, grâce aux formations continues transfrontalières, vos salarié·e·s ont la possibilité de compléter leurs compétences et seront idéalement préparé·e·s à travailler dans un espace multilingue et interculturel.

Si vous êtes intéressé·e·s par l'alternance transfrontalière, ou si vous avez encore des questions, n'hésitez pas à prendre contact avec un des partenaires du projet. Nous pourrions vous informer sur les contenus détaillés, et éventuellement vous mettre en lien avec des étudiant·e·s.

Nous serons heureux·ses de coopérer avec vous !



Le projet BRIDGE est soutenu financièrement par l'Union Européenne dans le cadre du programme Interreg pour la Grande Région par l'intermédiaire du FEDER (Fonds européen de développement régional).



Nous tenons aussi à remercier nos cofinanceurs et nos partenaires stratégiques :

Cofinanceurs



Partenaires stratégiques



Toutes les images utilisées dans ce document appartiennent aux hautes écoles/universités partenaires ou ont été officiellement autorisées par des fournisseurs de bibliothèques d'images en ligne tels que [Freepik](#) et [Flaticon](#).

Tout a été mis en œuvre pour vérifier que toutes les autres images utilisées dans le guide (par exemple, les bâtiments officiels) sont dans le domaine public. Si vous trouvez une image qui vous appartient, veuillez [nous contacter](#).

